



MARS et MERCURE - EUROPE

COMMISSION DE COORDINATION
INTER-NATIONS

Compte-rendu du contrôle financier - comptabilité de l'année 2019

Désigné par l'Assemblée Générale du 10 octobre 2019, je soussigné, COURTIN Michel, Past Président Général de Mars et Mercure Europe, ai procédé au contrôle des opérations financières de Mars et Mercure Europe de l'année 2019, en date du 9 juillet 2020.

Le trésorier de Mars et Mercure Europe – Jan Lenière – m'a présenté tous les documents comptables afin de me permettre de vérifier l'exactitude des inscriptions dans les livres comptables.

Toutes les recettes et dépenses ont été contrôlées, les pièces justificatives s'y rapportant ont été présentées et aucune erreur n'a été décelée.

Les avoirs en banque (compte courant et livret d'épargne) correspondent exactement aux chiffres figurant dans la situation financière. Au 31/12/2019, le compte courant a été arrêté à € 1.426,80 et le livret d'épargne à € 11.413,87

La comptabilité a été tenue d'une façon impeccable.

L'assemblée générale peut donner décharge au trésorier et aux administrateurs pour l'année 2019.

Fait à Bruxelles le 9 juillet 2020.

Michel COURTIN
Contrôleur aux comptes